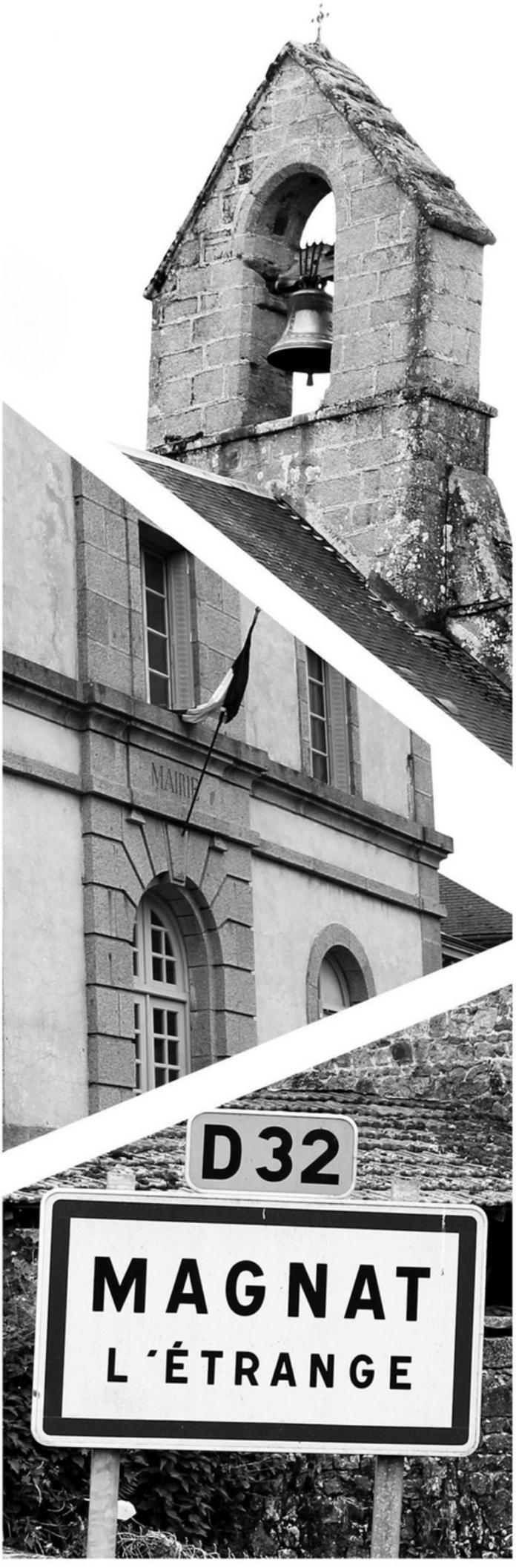


Magnat-l'Étrange

BULLETIN MUNICIPAL

juillet 2026



Inauguration de la forêt pédagogique



Cérémonie du 8 mai 2026



Repas des aînés à la Table de Marianne

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouveau bulletin municipal. Vous découvrirez une mise en page renouvelée et un style plus moderne, pensés pour rendre l'information plus agréable à lire tout en restant fidèle à notre volonté de vous informer avec transparence sur la vie de notre commune.

Notre village évolue grâce à l'engagement de chacun. Cette qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés repose aussi sur le respect de quelques règles simples. Je souhaite rappeler l'importance de veiller à la bonne tenue de nos espaces publics, notamment en ramassant les déjections canines et en gardant les chiens sous contrôle. Ces gestes de civisme contribuent au bien-être de tous et au respect du travail des employés communaux.

Comme beaucoup de collectivités, nous devons composer avec un budget particulièrement contraint (presque 30 000€ de dotations de moins en 2025). Dans ce contexte, chaque décision est prise avec rigueur afin de préserver l'essentiel : maintenir des services publics.

Je tiens également à mettre en lumière les services qui font vivre notre village au quotidien. Notre école accueille les enfants dans les meilleures conditions possibles, la garderie répond aux besoins des familles, l'agence postale communale offre un service de proximité indispensable, et notre station-service constitue un atout précieux pour les habitants comme pour les personnes de passage. Ces équipements sont essentiels à l'attractivité et à la vitalité de notre territoire. Les faire vivre, c'est aussi les utiliser.

Les périodes de fortes chaleurs nous rappellent l'importance de la vigilance et de la solidarité. Soyons attentifs les uns aux autres, en particulier aux personnes les plus fragiles.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau bulletin.

Bien cordialement,

Jérémy Brugère, Maire



Bulletin municipal de Magnat-l'Étrange
27 chemin de la Ceinture
23260 Magnat-l'Étrange
Directeur de la publication : Jérémy Brugère, Maire
Impression : Impression nouvelle - Aubusson

Votre nouveau conseil municipal

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Maire



Jérémy BRUGÈRE (La Videix)
Commissions finances, travaux, appels d'offres. Délégué HCC, Syndicat de la Rozeille et affaires scolaires.

1er adjoint



Didier DUBOSCLARD (Gaschard)
Commissions finances, travaux, appels d'offres. Délégué HCC et Syndicat de la Rozeille.

2e adjointe



Élodie MERDEFROID (Route de Beissat)
Commissions finances et appels d'offres. Déléguée affaires scolaires, CNAS et affaires défense.

3e adjoint



Gilles DUPRADEAUX (Traleprat)
Commissions finances, travaux, appels d'offres. Délégué SIAEPA de Crocq, SDEC, Syndicat de la Rozeille (suppléant).



Acronymes :
HCC : Haute-Corrèze Communauté ; SIAEPA de Crocq : Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable et assainissement ; CNAS : comité national d'actions sociales ; SDIC : Syndicat pour le développement de l'informatique communale ; SDEC : Syndicat des énergies de la Creuse ; PNR Millevaches en Limousin : Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



Murielle AUBIER
(Le Bourg)
Commissions information, travaux, contrôle des listes électorales.



Marie MANTOPOULOS
(Nouaillat)
Commissions information, travaux et appels d'offres (suppléante).
Déléguée affaires scolaires.



Michelle GRANIER
(La Chaudrue)
Commissions information et travaux.
Déléguée PNR Millevaches en Limousin, SDEC (suppléante).



Stéphane MILLET
(Route de Beissat)
Délégué SDIC et SDEC (suppléant).



Corinne MONTCULIER
(Le Bourg)
Commissions information, travaux, appels d'offres (suppléante), contrôle des listes électorales (suppléante).



Michel SIMONET
(La Chérie)
Commissions travaux et appels d'offres (suppléant).
Délégué affaires scolaires, SDIC (suppléant), SIAEPA de Crocq (suppléant), SDEC (suppléant).



Christophe BERNARD
(Le Bourg)
Commission travaux.
Délégué PNR Millevaches en Limousin (suppléant),
Syndicat de la Rozeille (suppléant).

Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires (constituant les recettes) d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

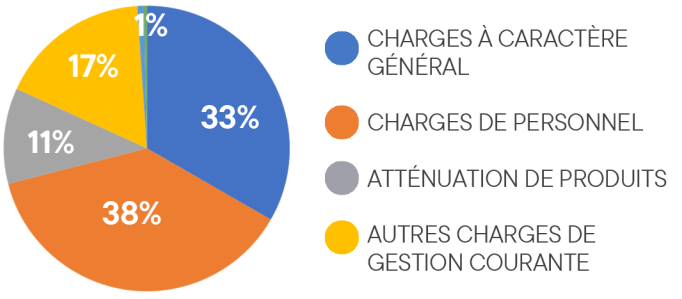
RÉSULTAT GÉNÉRAL 2025

Pour l'année 2025, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 336 951,59 € et les recettes de fonctionnement à 333 103,24 €. Soit un résultat négatif de l'exercice de -3 848,35 €.
Avec le report de l'excédent antérieur de 2024 de 220 771,84 €, le résultat de clôture 2025 en fonctionnement s'établit à 216 923,49 €.

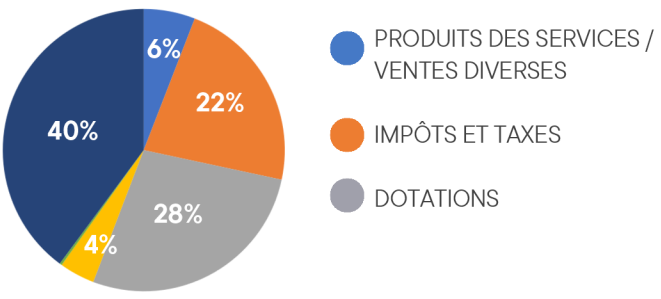
Dépenses	Montant
Dépenses courantes	112 207,57 €
Dépenses de personnel	127 052,52 €
Atténuations de produits	36 568,00 €
Autres dépenses de gestion courante	57 529,27 €
Dépenses financières	2 616,66 €
Autres dépenses	977,57 €
Total dépenses 2025	336 951,59 €
Total général des dépenses	336 951,59 €

Recettes	Montant
Recettes des services	32 571,92 €
Impôts et taxes	124 471,13 €
Dotations et participations	152 185,03 €
Autres recettes de gestion courante	22 464,10 €
Recettes exceptionnelles	81,06 €
Autres recettes	1 330,00 €
Total recettes 2025	333 103,24 €
Excédent brut 2024 reporté	220 771,84 €
Total général des recettes	553 875,08 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2025

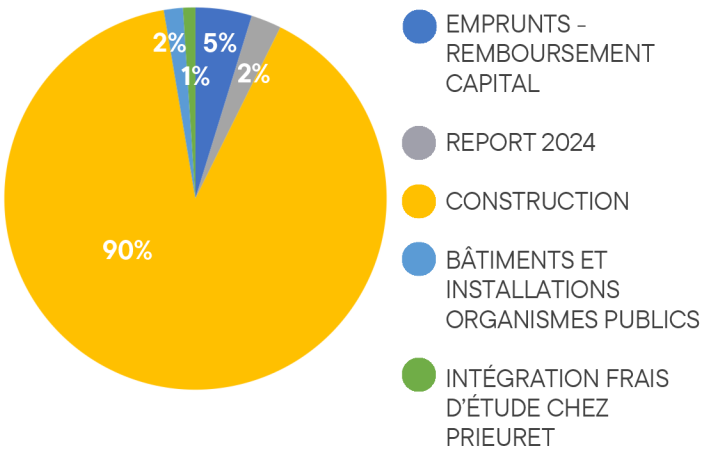
Avec des dépenses de 310 470,69 € et des recettes de 153 337,90 €, le résultat de l'exercice 2025 en investissement est de -149 154,46 €. Le résultat 2024 reporté est de -7 978,33 €, ce qui donne un résultat de clôture 2025 de -157 132,79 €.

Dépenses	Montant
Solde d'investissement	7 978,33 €
Remboursement d'emprunts	14 793,16 €
Immobilisations en cours	5 020,09 €
Immobilisations en cours	279 439,11 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	3 240,00 €
Total des dépenses 2025	310 470,69€

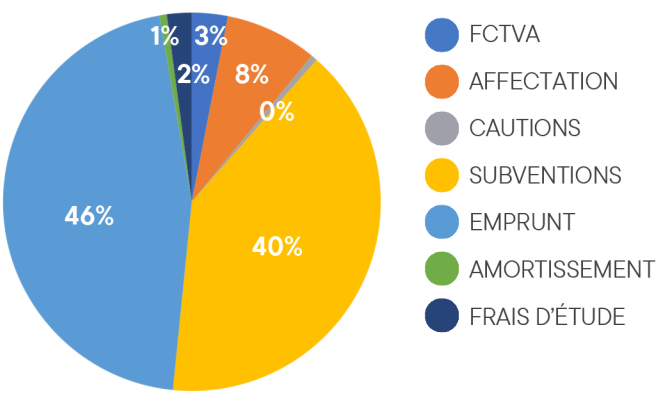
Recettes	Montant
Excédent de fonctionnement	12 062,62 €
FCTVA	4 709,62 €
Subventions	61 498,09 €
Emprunt	70 000,00 €
Produits	4 217,57 €
Dépôt et cautionnement reçus	850,00 €
Total des recettes 2025	153 337,90 €

-

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

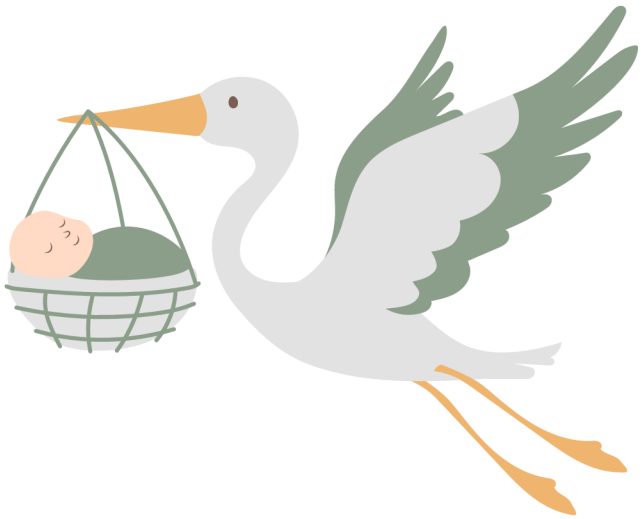


Année 2026
Budget primitif d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Emprunts	12 391,72 €	FCTVA	45 839,19 €
Caution	2 000,00 €	Caution	2000,00 €
Report résultat clôture 2025	157 132,79 €	Report 2025	14 226,06 €
Achat gazinière cantine	1 000,00 €		
Achat immobilier	40 000,00 €	Virement section de fonctionnement	42 200,00 €
Opération 39 – Rénovation maison communale			
Construction	53 789,12 €	DETR	107 790,85 €
		DSIL	73 185,00 €
		Conseil départemental	14 520,00 €
Opération 40 – Reboisement forêt de Blaziot			
Reboisement	7 045,47 €	ADEME	15 200,00 €
Opération 20 – Travaux de voirie			
Travaux	57 620,99 €	DETR	19 207,00 €
Opération 38 – Columbarium			
Columbarium		DETR	2 299,50 €
Participation au centre de secours de Crocq			
Construction		Amortissement	1 221,97 €
Participation au centre de secours de La Courtine			
Construction	503,48 €	Amortissement	1 678,00 €
TOTAL	**339 367,57 €**		**339 367,57 €**

État civil

ANNÉE 2025



Naissances

Maël VUILLEMOT né à Tulle
le 9 juillet 2025

Tilio DUPRADEAUX né à Guéret
le 31 décembre 2025

Décès

Jeannine PANET
le 18 août 2025

Laurent BABUT
le 11 septembre 2025

Lucette GUINOT
le 26 octobre 2025

Paulette DUBEST
le 31 octobre 2025

Inhumations

Jean-Michel DUBOSCLARD
le 11 avril 2025

Paulette ROUGIER
le 10 avril 2025

Irène TIXIER
le 29 avril 2025

André CHAUQUET
le 8 août 2025

Jeannine PANET
le 20 août 2025

Lucette GUINOT
le 5 novembre 2025

Paulette DUBEST
le 8 novembre 2025





La mairie et ses services

Nous vous accueillons pour toute démarche administrative. Nous offrons également un service d'impression et de photocopies.

Livraison de pain

Il est possible de commander chaque semaine pains et viennoiseries de la boulangerie Aguilar à La Courtine. La commande se fait auprès de Catherine à la mairie au plus tard le lundi matin pour la livraison du mardi et le jeudi matin pour la livraison du vendredi.

Location de la salle des fêtes

Tous résident magnatois peut louer la salle des fêtes avec sa cuisine et son préau pour un coût de 50 € le week-end.

Station service

Disponible 24h/24, la station propose trois carburants (gasoil, SP95 et SP98), ainsi qu'une pompe AdBlue.

Agence postale communale

Grâce à une convention avec la Banque Postale, des services postaux sont accessibles à la mairie aux heures d'ouverture habituelles :

- envoi de lettres et colis : affranchissement, achat de timbres, enveloppes, prêts-à-poster et emballages, dépôts de lettres et colis en envoi classique ou en recommandé (hors Chronopost);
- retrait de lettres et colis en instance ;
- dépôt des procurations courrier ;
- services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition ;
- achat de forfait La Poste mobile (avec ou sans engagement) ;
- abonnement internet (ADSL ou fibre).

La convention va être renouvelée en 2027 et sera fonction des résultats de l'agence postale : n'hésitez pas à utiliser ces services pour aider à les pérenniser.

Contacter la mairie

27 chemin de la Ceinture,
2360 Magnat-l'Étrange

www.magnatletrange23.fr

mairie-magnat-letrange@wanadoo.fr

05 55 67 82 07



Jardin du souvenir

Il est installé dans le Jardin du Souvenir une colonne permettant l'identification des personnes dont les cendres ont été dispersées dans l'espace prévu à cet effet (article L.2223-2 du Code général des collectivités territoriales). Une plaque portant le nom et prénom du défunt, ainsi que les années de naissance et de décès peut être apposée sur cette colonne. Pour garantir une homogénéité de la colonne, la plaque est fournie par la commune et sera apposée par une personne habilitée. Les familles peuvent faire appel au professionnel de leur choix (marbrerie, pompes funèbres, etc.) pour la réalisation de la gravure. La plaque doit être apposée dans un délai maximum d'un mois après la dispersion des cendres.

Columbarium

Un columbarium de six cases est mis à la disposition des habitants de Magnat. La durée de concession est de 20 ans, renouvelable. Le prix actuel est de 400 €. Ce prix est forfaitaire et ne peut faire l'objet d'un remboursement, quelle que soit la durée d'occupation effective.



L'école communale

Des nouvelles de la forêt pédagogique

Cette année, nous sommes retournés plusieurs fois à la forêt pédagogique. Nous avons repéré les dégâts des cervidés à d'autres endroits de la plantation. Nous sommes maintenant capables de différencier les essences présentes ou à proximité (feuillus et résineux) : douglas, sapin pectiné et grandi, mélèze, chêne pédonculé et sessile, chêne d'Amérique, hêtre, bouleau, pin sylvestre et épicéa.
Par exemple, le chêne pédonculé a une feuille avec une tige plus courte (pétiole) que le chêne sessile. Ce dernier n'a pas de pédoncule (tige) entre le gland et le rameau.
Nous avons aussi observé les résultats de l'éclaircie dans la futaie (où les arbres sont déjà grands). Les arbres restants se développent mieux car ils ont plus d'espaces et de lumière. Les arbres tordus, avec de grosses branche, ou avec des fourches, ont été coupés. Nous avons essayé de comprendre les indications à la peinture sur les tas de bois coupés : acheteurs, diamètres, longueur, utilisation (papier, palette, bois de feu, ossature), numéros de lot.
Sur la plantation de 2023, il y a 70 % de douglas, 10 % de chênes d'Amérique et 20 % de mélèzes.
Sur la plantation de 2004, le maître a élagué des branches basses des douglas (élagage de pénétration).
Nous avons présenté la parcelle aux élèves de l'école de Néoux. Au cours de l'année, nous avons fait des problèmes de surface, de sciage, de pourcentages concernant la parcelle. Nous avons appris que le geai des chênes pouvait cacher des glands à l'automne (5 000) et en oublier jusqu'à 60 %, soit 3 000 graines qui peuvent germer et donner un arbre.

Julien Goubely, chargé de mission forêt au PNR, nous a présenté la charte forestière du territoire. Carole, sa collègue, nous a emmenés en forêt pour identifier des plantes et essences et commencer un herbier avec une presse.
Pendant le voyage prévu au lac de Vassivière, nous irons en forêt à la rencontre de l'artiste Mathias Bonneau, par ailleurs gestionnaire forestier, pour un atelier dessin. Une sortie vélo sur place nous permettra d'aller visiter une pépinière forestière.

Les élèves de Magnat-l'Étrange





Le RPI des 5 communes

Les communes de Magnat-l'Étrange, Saint-Frion, Beissat, Malleret et Saint-Georges-Nigremont ont fait le choix de créer un regroupement pédagogique intercommunal :

- l'école de Saint-Frion accueille les enfants de la maternelle (TPS, PS, MS, GS) jusqu'au CE2 répartis sur deux classes ;
- l'école de Magnat-l'Étrange accueille les enfants du CM1 et CM2 en une seule classe.

La garderie

La garderie de Magnat-l'Étrange est ouverte de 8h à 18h les mercredis toute l'année, durant les petites vacances et tout le mois de juillet. Elle accueille les enfants à partir de l'âge de 5 ans et, le mercredi matin, les enfants dès 3 ans.
Une animation est proposée le mercredi matin, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Un calendrier récapitule les animations prévues tous les mois.

Inscription

Elle doit être faite un mois à l'avance en complétant un formulaire d'inscription à remettre à la mairie.
Les parents doivent fournir le repas du midi.
Le nombre de places est limité.
L'inscription de l'enfant n'est définitive qu'après confirmation de la mairie.

Quotient familial

Le mode de calcul du quotient familial est le suivant :

- allocataire isolé ou en couple : 2 parts ;
- 1 enfant ou 2 enfants : 0,5 part par enfant ;
- à partir de 3 enfant : 1 part par enfant ;
- enfant handicapé : 1 part.

Seuls les enfants à charge au sens des prestations familiales sont pris en compte.

Tarification

Le mercredi matin : tarif unique de 5 euros par enfant.
Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires : en fonction du quotient familial

Quotient	Demi-journée	Journée
QF < 400	4 €	8 €
401 < QF < 600	5 €	10 €
601 < QF < 800	6 €	12 €
801 < QF < 1 000	7 €	14 €
1 001 < QF	8 €	16 €



Le périscolaire

Un service de garderie est à disposition des familles de 7h30 à 9h (avant la classe) et de 16h30 à 18h30 (après la classe).
La facturation se fait soit au trimestre pour un usage régulier au tarif de 20 € soit 2 € par jour pour un usage ponctuel.

Maison communale





Les travaux de rénovation de la maison “Legros” sont terminés depuis le 15 septembre 2025 et le logement a été inauguré le 19 septembre suivant.
Le montant des travaux réalisés est de 325 877,10 € HT.
Des subventions ont pu être obtenues :

- DSIL : 104 550 €
- DETR : 127 673,94 €
- Boost’communes : 14 520 €

L’autofinancement par la commune s’élève à 79 133,16 €.
La commune remercie le BAM et la Table de Marianne pour l’organisation du vin d’honneur.

05 55 67 82 07

mairie-magnat-letrange@wanadoo.fr

La maison est à louer :

- type F4 de 85 m^2 avec jardin clos de 265 m^2 ;
- grand séjour avec cuisine équipée (lave-vaisselle, plaque de cuisson, four, hotte) ;
- 3 chambres ;
- salle d’eau / WC ;
- atelier ;
- chauffage électrique et poêle à granulés ;
- classe énergétique C.

Loyer : 600 € sans les charges.
Caution : 600 €.
Garant demandé.

Dépôt de candidature : Mairie - 27 chemin de la Ceinture - 23260 Magnat-l’Étrange
N’hésitez pas à en parler autour de vous.



Les Choufrions

ASSOCIATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à l'assemblée générale du 15 septembre 2025, les membres du bureau sont :

- présidente: Marina Mimpontel ;
- vice-président : David Hay ;
- secrétaire : Catherine Lefort ;
- trésorière : Manon Jabouille.

Avec la collaboration de l'équipe enseignante, plusieurs manifestations se sont déroulées cette année :

- le 1er novembre, une buvette a été installée sur la commune de Saint-Frion à l'occasion de l' enduo du Limousin ;
- la vente de chocolat de Noël ;
- le 19 décembre 2025 à la salle de Saint-Georges-Nigremont, les enfants du RPI ont présenté leur spectacle de Noël. Ils étaient accompagnés par la chorale de l'association "la Creuse j'my plais" ;
- 7 mars 2026, le loto ;
- 3 juillet 2026, la kermesse de l'école avec structure gonflable, maquillage...

L'association des Choufrions a pour but d'aider les écoles du RPI à financer des voyages, des sorties, du matériel pédagogique...

Nous remercions toutes les personnes, parents, familles, amis, qui nous soutiennent. Votre participation est essentielle pour la réussite de nos actions et ne pourra qu'augmenter l'enthousiasme des enfants.



Le club tricot

TRICOT, CROCHET, COUTURE, ETC.



Tous les vendredis de 15h à 19h
BAM, 35 chemin de la Ceinture
23260 Magnat-l'Étrange

Le club tricot se réunit tous les vendredis après-midi au BAM, de 15h à 19h, pour créer ensemble dans une ambiance conviviale.
Au départ, le club est surtout tourné vers le tricot et le crochet, et les membres du club peuvent vous aider si vous débutez. Mais il est possible de venir pour d'autres loisirs créatifs : couture (une machine à coudre est disponible), raccommodage, réparation de vêtements, et aussi origami, fleurs en papier, macramé, vannerie, broderie... Venez avec vos idées, vos envies et votre matériel.
Débutants, intermédiaires, confirmés, tous les niveaux sont les bienvenus, nous échangeons nos savoir-faire et nos astuces.

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes est heureux de vous présenter les rendez-vous festifs de la saison estivale 2026.

Les animations ont débuté le 20 juin avec la traditionnelle fête de la Saint-Jean. À cette occasion, un concours de pétanque, un repas et un concert ont permis de partager un moment convivial et festif.

Le 27 juin, le comité a participé à l'intervillage organisé à Sainte-Feyre-la-Montagne, en partenariat avec le Comité des fêtes de Saint-Agnant. Une belle opportunité de renforcer les liens entre communes dans une ambiance chaleureuse et ludique.

Enfin, les 22 et 23 août aura lieu la fête patronale. Au programme : concours de pétanque, repas, brocante, marché des producteurs, course cycliste, défilé de chars et feu d'artifice.

Le Comité des fêtes vous attend nombreux pour célébrer ensemble ces événements et faire vivre notre commune au rythme de la convivialité et de la bonne humeur.

Récapitulatif des rendez-vous :

- **20 juin : Fête de la Saint-Jeanf**
- **27 juin : intervillage organisé à Sainte-Feyre-la-Montagne**
- **22 et 23 août : fête patronale de Magnat**



BAM!

BAR ASSOCIATIF MAGNATOIS

L'objectif du BAM! est de créer du lien entre tous les habitants, au-delà des générations, des origines, des opinions et des classes sociales. C'est un lieu associatif fait par et pour les Magnatois et Magnatoises, et, d'une manière plus large, pour tous les Creusois et Creusoises.

Aujourd'hui il fonctionne grâce à une quarantaine de bénévoles, assurant le service, le ménage, la communication, la comptabilité, l'animation ; plus neuf personnes qui sont au conseil d'administration.

Nous vous proposons de façon récurrente :

- **Les ouvertures du bar** tous les mardis (18-21h), vendredis (18-22h) et dimanches (10-13h) ;
- **Le marché des producteurs de Magn'AMAP** tous les mardis soir de 18h à 20h ;
- **Le club tricot et couture** tous les vendredis après-midi de 15h à 19h ;
- **Le club échecs** un vendredi par mois à partir de 17h30 ;
- **Les initiations au pain** un samedi par mois sur la journée ;
- **Les questions de santé** un dimanche matin par trimestre de 11h à 11h40 ;
- **Les matinées des enfants** deux dimanches matin par trimestre de 10h à 12h.

Si vous avez envie de faire partie de l'aventure, ou juste de proposer une animation ponctuelle, n'hésitez pas à nous contacter, la porte est ouverte !

35 chemin de la Ceinture,
23260 Magnat-l'Étrange

www.bam23.fr

barassociatifmagnat@proton.me

L'équipe actuelle d'administration :

- Anouk Rouvreau
- Estelle Brack
- Jérémy Marcoux
- Margot Blanc
- Marie Mantopoulos
- Marie Padovani
- Muriel Runser
- Sébastien Guinot
- Samya Degueldre



Vous êtes invités à venir fêter les

2 ANS DU BAM!

Vendredi 24 juillet à partir de 19h

On vous attend pour souffler les bougies et manger du gâteau !

Scène ouverte !
On compte sur vous : musique, magie, sketch...
Inscrivez vous au BAM!



Magnat-

Festivités

- La fête de Magnat et la Saint-Jean du Comité des Fêtes
- Les soirées du BAM et les ouvertures hebdomadaires du mardi et vendredi

Sports

- La gym douce et les randonnées avec “La Creuse je m’y Plais”
- Le Gyrotonic avec Estelle Brack
- La chasse avec l’AICA Saint-Michel
- Le terrain de pétanque
- Les chemins de randonnée au départ du bourg
- La pêche au barrage

Culture et loisirs

- La librairie associative “La Limou’zine” à La Chaudrue
- Les après-midis de rencontre et de détente avec “La Creuse je m’y Plais”
- Club échecs une fois par mois au BAM
- Club tricot et couture tous les vendredis de 15h à 19h au BAM
- La boîte à livres

Enfants

- L’école intercommunale : maternelle et primaire
- La garderie communale : matins, soirs, mercredis, vacances scolaires et juillet
- La kermesse de l'école avec les Choufrions
- Les dimanches matins BAM aux enfants (cf. le programme) et la pièce enfants en libre accès
- Le soutien scolaire avec Marie Padovani



Services communaux

- Mairie (administratif et photocopies)
- Agence postale communale
- Salle des fêtes
- Station essence et pompe AdBlu
- Cimetière, columbarium, jardin du souvenir
- Point propre
- Parking

l'Étrange



Pour manger local

- L'auberge de Magnat
- Marché de producteurs de Magn'AMAP tous les mardis de 18h à 20h avec :
 - Les Légumes du Moulin : légumes, plants et petits fruits
 - GAEC Tragoscèle : fromages de chèvre et brebis
 - La Lobiéra : tisanes, plantes aromatiques, sels aux herbes et sirops
 - Le Verger Punk : confitures, jus, crêpes et glaces
 - Les pâtés aux pommes de terres de Céline
 - Le miel de Philippe
- Deux dépôts de pains :
 - Pains et viennoiseries de la boulangerie Aguilar (La Courtine) le mardi et le vendredi à la mairie
 - Pain paysan de la Ferme des Combes (Felletin) le mardi soir au marché de Magn'AMAP
- La Bouchée Locale :
 - En vente directe le vendredi après-midi à Nouaillat
 - En dépôt le mardi soir au marché de Magn'AMAP

Bien-être

- Étrang'hair coiffure

Patrimoine

- Église avec mur à double clocher
- Château
- Fontaine Saint-Roch
- Lavoir

Rénovation

- GSG Constructions (maçonnerie, ouvertures, pose de fenêtres, vélux, carrelage, plâtres, peinture, etc.)
- Christophe Enault (électricité, plomberie, travaux d'aménagement)

Créations sur commande

- Creuse toi la laine (animaux en feutre)
- Mariii (graphisme, fresques et sites web)

La Creuse, je m'y Plais



L'association La Creuse je m'y Plais vous propose :

De la gym douce
Le groupe Gym' Magnat se réunit chaque mercredi à 17h à la salle des fêtes pour pratiquer pendant une heure une gymnastique basée sur des mouvements cardio-respiratoires, musculaire, équilibre et coordination. La pratique se fait en station, assise ou debout, en appui sur une chaise ou sur le mur.

Des après-midis de rencontres et de détente, intergénérationnelles et intercommunales
Le premier et le troisième mercredi du mois, afin de faciliter la rencontre intergénérationnelle : jeux de société, mini-chorale, mini-théâtre, ou tout simplement papoter, créer du lien et de l'échange.
De 14h à 17h, à la salle des fêtes.

Des randonnées
D'une durée d'une heure à deux heures, suivant l'équipe, en semaine de préférence. Le jour et l'heure sont déterminés en fonction de la météo et des températures. La sortie se fait parfois à vélo.

Des sorties libres
Restaurants Crêperie de Saint-Georges-Nigremont, Chez Kiki à Saint-Merd-la-Breuille, Royal Wok à Guéret, Les Soleils à Mérinchal, si possible avec promenade digestive...

Nous contacter : chaque mercredi à 17h à la salle des fêtes de Magnat-l'Étrange
Adhésion annuelle 20 €
Sorties : chacun paye sa part - goûter et autres tirés du sac - chacun amène ce qu'il peut !







Nos après-midi jeux - Nos randonnées - Notre gym douce
Mini spectacle et chants de Noël au BAM - Chants de Noël à l'école avec les élèves pour leur spectacle de fin d'année







Magn'AMAP

PANIERS ET MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Magn'Amap tient d'abord à remercier chaleureusement ses producteurs, dont l'engagement, la fidélité et la qualité du travail ont largement contribué au beau succès de l'année 2025, en particulier celui du marché du mardi soir. Dans cette belle dynamique, la troisième saison des paniers maraîchers de l'AMAP a démarré début juin, tandis que le petit marché du mardi prend son rythme d'été.

Depuis le 9 juin, le panier de légumes bio des Légumes du moulin est distribué le mardi soir au BAM. Comme l'année dernière, deux tailles sont disponibles (petit et grand) et le contrat avec les producteurs est conclu pour une durée de 20 semaines. Il est possible de souscrire à ces paniers jusqu'à fin juin, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

En parallèle, il est toujours possible de commander du pain auprès des paysans boulangers de la Ferme des Combes (Pontcharraud). Le système de paiement a évolué et il n'y a plus d'abonnement comme auparavant mais un système de commande, récurrente ou occasionnelle, via la plateforme Souke. Les informations sont sur le site de l'Amap (rubrique pain).

Contacts : Estelle Brack, Bertrand et Éléonore Lechat, Corinne Montculier

Marché au BAM, 35 chemin de la Ceinture, 23260 Magnat-l'Étrange

www.magnamap.fr

- **Pour les commandes de pain : magnamap.fr/pains**
- **Plus d'infos sur les paniers : magnamap.fr/paniers**
- **Commandes auprès de la Bouchée locale : la-bouchee-locale.localomanie.fr (livraison au BAM)**

amap.magnat@gmail.com



Quelques producteurs à retrouver les mardis :

Les commandes de viande auprès de la Bouchée locale continuent : il suffit d'envoyer un sms directement à Jérôme au 06 85 83 33 33 en précisant "livraison bam" ou de commander en ligne via la plateforme localomanie.fr.

Le marché du mardi, qui a fonctionné tout l'hiver, commence déjà à prendre de l'ampleur avec l'arrivée des beaux jours. L'esprit reste le même : des produits locaux, de préférence cultivés ou fabriqués à moins de 15 km de Magnat et si possible bio.

Vous pouvez retrouver au BAM, les mardis de 18h à 20h : les Légumes du Moulin, en bio ; les fromages de chèvre et brebis du Gaec Tragoscèle ; les tisanes et plantes aromatiques des Bonnes herbes de la Lobièra ; les pâtés de pommes de terre de Céline ; les confitures, crèpes et glaces du Verger punk de Philippe ; le miel (toutes fleurs, tilleul, châtaigner) de Philippe. Et vous pouvez récupérer votre commande de pains et de viande.

Deux événements rythment l'année : le Jam des producteurs, qui a eu lieu le 23 juin et, en fin d'année, un marché de producteurs de Noël festif.

La Limou'zine

LIBRAIRIE ASSOCIATIVE

Fondée en 2020 à Dontreix et installée depuis juillet 2021 sur la commune de Magnat-l'Étrange, à La Chaudrue, La Limou'Zine est une librairie associative. Itinérante, elle se déplace de marchés en fêtes de villages, en passant par les salons du livre et les concerts ou festivals. Parfois avec une caravane aménagée en librairie, parfois avec quelques tables sous un barnum rouge, elle est présente plusieurs fois par semaine sur le plateau de Millevaches et régulièrement sur le reste de la Creuse et du Limousin. Vous pouvez également venir visiter la caravane-librairie et faire le plein de livres lors des journées portes ouvertes, à la Chaudrue, en moyenne une fois tous les deux mois.

La Limou'Zine propose une offre généraliste, bien que constituée en majorité de maisons d'éditions indépendantes et quand il est possible, d'édition locale. Vous pourrez ainsi trouver dans nos rayons du romans, de la jeunesse, de la bande-dessinée et du manga, des sciences humaines, des ouvrages pratiques et bien évidemment des ouvrages sur la Creuse et le Limousin.

Comme une librairie classique, nous pouvons aussi commander tout ouvrage édité que nous n'avons pas en stock et vous le livrer dès réception, ou faire pour vous des conseils et des recherches sur des thématiques ou des ouvrages que vous recherchez.





Avec la Limou'Zine, nous avons voulu sortir le livre des espaces institutionnalisés et parfois quelques peu intimidants dans lesquels ils se trouvent souvent (bibliothèque, école, musée...) et proposer du livre sur les places de villages, sur les marchés, dans des lieux associatifs ou culturels...

Depuis le début de l'année 2023, nous proposons également de la vente de jeux de société et de nombreuses animations liées au jeu, comme la matinée qui a eu lieu en février 2024 à la garderie de Magnat. L'association développe d'ailleurs actuellement une ludothèque à Felletin, dont le service profitera également aux habitants et habitantes de Magnat.

Venez donc nombreux et nombreuses nous rencontrer, nous demander du conseil et nous aider à faire vivre la Limou'Zine !

Contactez nous par mail ou SMS pour commander vos livres et jeux de société ! Livrés sur Magnat-l'Étrange !

06 29 79 29 77

librairie@lalimouzine.fr

Suivez nos actus et nos évènements sur : www.facebook.com/LaLimouzine

La Bouchée locale

BOUCHERIE EN VENTE DIRECTE

La Bouchée locale vous propose de la viande d'animaux élevés à proximité de Magnat : vache, génisse, mais aussi veau, agneau, porc, poulet. Les animaux viennent des exploitations des 5 créateurs de la Bouchée locale, ou d'éleveurs partenaires proches. Dans une logique de proximité et de dynamique territoriale, nous faisons appel aux services de l'abattoir d'Ussel et aux établissements Dumas de Giat. L'ensemble de la viande proposée est donc née, élevée, abattue, découpée et emballée dans un rayon de 50 km autour de Magnat.

L'atelier de découpe, situé à Nouaillat, est ouvert tous les vendredis après-midi, de 14h à 19h. Les viandes sont également disponibles au détail dans des épiceries partenaires (La Courtine, Flayat, Giat, Sornac, Saint-Avit), et sur le marché de Charensat tous les dimanches. Sur commande, il est possible également de se faire livrer au BAM le mardi soir. Et il est possible de déguster les viandes dans des restaurants, dont la Table de Marianne, et dans les cantines de certaines collectivités.

En parallèle de notre activité de vente directe, nous proposons aussi la prestation de découpe d'animaux pour les éleveurs qui le souhaitent. Soit pour de l'autoconsommation ou pour réaliser leur propre vente directe.

Notre ambition, améliorer nos revenus d'agriculteurs tout en offrant une viande de qualité, à un prix raisonnable, à l'ensemble de la population locale et créer une dynamique territoriale, qui permet de mettre en avant nos savoirs faire.

Même si cela peut paraitre Étrange, nous voulons être les nouveaux Magnats de la viande.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pouvons en toute transparence vous présenter nos modes d'élevages et de transformations.

www.la-bouchee-locale.localomanie.fr

Vente directe les vendredis de 14-19h
10 Nouaillat,
23260 Magnat-l'Étrange



Les Légumes du Moulin

MARAÎCHERS

Installés à Magnat-l'Étrange depuis maintenant plus de 3 ans, nous poursuivons avec enthousiasme le développement de notre ferme maraîchère biologique. Saison après saison, l'activité se structure et se consolide : aujourd'hui, nos légumes sont distribués auprès de plusieurs épiceries bio, de restaurateurs, de collectivités locales (écoles, collèges) ainsi que dans un supermarché Aubussonnais. Une diversité de débouchés qui reflète notre volonté de rendre nos produits accessibles au plus grand nombre.

Au cœur de notre travail, il y a un attachement profond à la terre. Nous cultivons avec soin, en respectant les cycles naturels et en cherchant à favoriser la vie du sol. Nous mettons beaucoup d'énergie et de conviction dans ce que nous faisons, avec l'envie que cela se ressente dans la qualité et le goût de nos légumes.
Ainsi, pour la troisième année consécutive, vous pourrez retrouver nos produits au BAM! tous les mardis, de juin à décembre (selon la production) de 18h à 20h à travers deux formats : des paniers via l'AMAP Magn'AMAP (www.magnamap.fr) et à la vente directe. C'est un moment que nous apprécions particulièrement, à la fois pour vous proposer nos légumes et pour échanger, discuter, prendre le temps.

Pour finir, nous organisons depuis deux années consécutives une vente de plants à la ferme avec petit marché de producteurs locaux qui aura eu lieu entre le moment où nous écrivons ces lignes et le moment où le journal sera publié. Un rendez-vous convivial et festif auquel beaucoup d'entre vous ont déjà participé, et qui nous tenait particulièrement à coeur. En revanche, à partir de 2027, cette vente évolue : les plants seront désormais disponibles uniquement sur commande, à passer en début d'année, avant le 1er mars. Les retraits se feront ensuite à la ferme ou au BAM!, sur des dates précises, entre fin avril et mi-mai.

Pour recevoir la liste de plants proposés, il suffit de nous envoyer, de préférence, un email à : leslegumesdumoulin23@gmail.com ou un message par SMS/WhatsApp au 06 12 45 85 40.
Elle sera diffusée entre fin 2026 et début 2027. Cette inscription n'engage à rien, et vous pouvez bien sûr la partager autour de vous sans aucun souci. Ce sera le seul moyen de se procurer nos plants.
Notez que même si ce format change, nous réfléchissons déjà à une autre manière de vous ouvrir les portes de la ferme chaque année, pour continuer à partager ces moments de rencontre qui nous sont chers.

Au plaisir de vous retrouver prochainement !
Antoine et Pauline

06 12 45 85 40

leslegumesdumoulin23@gmail.com

La Mas Rouge
23260 Magnat-l'Étrange



Gaec Tragoscèle

FROMAGES DE CHÈVRE ET BREBIS

Bonjour à tous,

Depuis février nous avons recommencé à vendre des fromages au BAM! le mardi soir et au marché de Felletin le vendredi matin. Nous avons décidé d'arrêter les créneaux de vente à la ferme car nous souhaitons favoriser le dynamisme de notre beau petit marché de producteurs.

Nous continuons à proposer la gamme classique, ainsi que les nouveautés de l'année dernière : tomme de brebis et pti blochon (un fromage de brebis chèvre de type roblochon).

Dans un souci de réduction des déchets, nous tenons à proposer des produits en vrac : n'oubliez pas d'apporter vos contenants en verre ou en plastique.

Depuis quelques temps, la présence du loup sur le plateau s'est accentuée ainsi que les attaques sur les troupeaux. Cela nous a décidé à éduquer un chien de protection, de race Matin espagnol.

Les chiots mettent environ deux ans à être prêts pour protéger le troupeau des éventuelles attaques de loups et nous préférons nous y prendre à l'avance. Nous allons afficher des panneaux qui indiquent les règles de bonne conduite à adopter aux abords de la ferme.

Il est normal que la chienne aboit lors de votre passage ou durant la nuit car c'est son travail d'informer et de protéger le troupeau.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien depuis le début de notre aventure.

06 98 96 55 21

Gaec Tragoscèle - Marion et Quentin
Le Pont, 23260 Magnat-l'Étrange



Comment se comporter face aux chiens de protection ?

- Rester calme.
- Signaler sa présence en amont, par exemple en parlant plus fort ou en sifflant, mais sans agressivité.
- Contourner le troupeau au maximum.
- Éviter les mouvements brusques, marcher calmement, croiser les bras.
- Ne pas fixer le chien, voire baisser la tête et bâiller.
- S'immobiliser, descendre de vélo, arrêter de courir.
- Placer un objet (sac à dos par exemple) entre le chien et soi.

En cas de rencontre entre un chien domestique et un chien de protection :

- ne pas s'interposer entre eux, ils ont besoin de communiquer ;
- si vous préférez, faire demi-tour ou changer d'itinéraire.

La Lobièra

PLANTES AROMATIQUES

Bonnes herbes
La Lobièra

Installée à Traleprat, Maya cueille et cultive des plantes aromatiques et médicinales, avec lesquelles elle prépare des tisanes, des plantes sèches pour la cuisine, des sels aux herbes et des sirops. Elle propose également des pâtes de fruits et, prochainement, des liqueurs. Pour cela, arbustes et arbres fruitiers ont été plantés. Des plants de fleurs et d'aromatiques sont disponibles au printemps et à l'automne.
Le souci de récolter des plantes de qualité demande du temps et de l'attention. Le travail est fait à la main, sans produits chimiques et avec ce qui est disponible à proximité (purins et décoction de plantes, fumures, amendements).
Maya est présente régulièrement sur le marché du mardi au BAM! et de manière ponctuelle sur le marché de Felletin.



Maya Olaso - La Lobièra
18 Traleprat - 23260 Magnat-l'Étrange

GSG Constructions

TRAVAUX

GSG constructions, implanté à La Chérie, est à l'écoute de vos projets de rénovation et de construction : maçonnerie générale, création d'ouvertures, pose de fenêtres, vélux, carrelage, plaques de plâtres, peinture, etc.
Travail sérieux et soigné.

06 56 72 33 68
(ne pas hésiter à laisser un message)

stan130463@gmail.com



Création d'un muret en pierres



Construction d'une pergola



Agrandissement d'une maison

Marie Padovani

ENSEIGNANTE INDÉPENDANTE



Accompagnement pédagogique

- Bilan de situation scolaire.
- Pré-diagnostics et/ou orientation vers des professionnels adaptés.
- Mise en place d'un suivi pédagogique personnalisé.

Cours de soutien scolaire ou particuliers

- Toutes matières en primaire.
- Toutes matières au collège (excepté anglais et allemand).
- Sciences humaines au lycée.
- Remise à niveau orthographe/ grammaire tous âges.

Préparation aux diplômes

- Brevet.
- Professionnels.
- Bac de français.
- Entraînements aux oraux.

marie.padovani.pro@gmail.com **06 58 00 82 50** **mariepadovanipro.wixsite.com/creuse**

Christophe Enault

ÉLECTRICIEN - PLOMBIER - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

À compter de juillet, Christophe Enault pose ses valises à Magnat-l'Étrange avec sa famille. Originaire du Var, il a choisi ce charmant village pour y implanter son entreprise spécialisée en électricité, plomberie et travaux d'aménagement.

Son objectif : offrir aux habitants des services de proximité, alliant savoir-faire artisanal et réactivité tout en participant à la vie du village. Fort de plusieurs années d'expérience dans le bâtiment, Christophe souhaite contribuer au dynamisme local et participer à la rénovation des habitations du secteur.

« Nous avons eu un coup de cœur pour Magnat-l'Étrange, confie-t-il. C'est un endroit idéal pour vivre et développer une activité artisanale. »
Son entreprise ouvrira officiellement ses portes à la rentrée, prête à répondre aux besoins des particuliers et des professionnels du territoire.



06 77 65 10 23

6 Barthaud
23260 Magnat-l'Étrange

Estelle Brack

GYROTONIC

Dans un cadre naturel privilégié, notre commune a la chance d'accueillir une pratique encore rare en France : le GYROTONIC®. Cette méthode de mouvement sur de belles machines en bois, reconnue à l'international, offre une approche globale du corps, à la fois douce, fluide et profondément efficace.

Inspirées à la fois du yoga, du Pilates, de la natation et du tai-chi, cette discipline repose sur des enchaînements de mouvements circulaires, avec des poids et synchronisés avec la respiration. Elle permet de renforcer les muscles en profondeur, d'améliorer la mobilité articulaire, de soulager les tensions et de retrouver une meilleure posture. Les bienfaits sont nombreux : gain de souplesse, tonification harmonieuse, réduction du stress, amélioration de la coordination et sensation globale de bien-être. Contrairement à certaines idées reçues, le GYROTONIC® s'adresse à tous : quels que soient l'âge, la condition physique ou les objectifs. Que l'on soit sportif, en reprise d'activité, ou simplement à la recherche d'un mieux-être, chacun peut pratiquer à son rythme, en toute sécurité.

Les séances sont proposées en cours privés ou en duo, dans un format d'une heure, afin de garantir un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de chacun. Cette approche sur mesure permet d'obtenir des résultats rapides tout en respectant le corps.

Au-delà du bien-être général, cette pratique est particulièrement bénéfique pour les personnes exerçant des métiers physiques. Pour celles et ceux qui portent des charges lourdes, travaillent en force ou sollicitent intensément leur dos au quotidien, le GYROTONIC® offre une réponse concrète : il aide à relâcher les tensions accumulées, à renforcer les muscles profonds et à prévenir les douleurs chroniques. Beaucoup découvrent ainsi une nouvelle façon de "tenir" leur corps dans l'effort, avec plus de souplesse et moins de contraintes.



Il est particulièrement remarquable de pouvoir bénéficier d'un studio dédié à Magnat-l'Étrange. En effet, les centres les plus proches se situent habituellement dans de grandes villes comme Bordeaux, Lyon ou Paris. Disposer d'une telle offre dans notre territoire constitue une véritable opportunité pour les habitants, alliant qualité de vie, santé et innovation.

Comme en témoigne un pratiquant local : « J'ai découvert le GYROTONIC® un peu par hasard, et c'est devenu un rendez-vous incontournable. En quelques séances, j'ai ressenti un vrai mieux-être, moins de douleurs dans le dos et surtout une sensation de fluidité que je n'avais jamais connue auparavant. C'est à la fois doux et très efficace, on en ressort détendu et énergisé. »

N'hésitez pas à venir découvrir cette pratique unique, au service du mouvement et du bien-être. La séance découverte est gratuite.

Estelle Brack, professeur certifiée et formatrice de formateurs en GYROTONIC®

Studio GYROTONIC® Magnat-L'Étrange
10 chemin de la Ceinture
23260 Magnat-l'Étrange

Étrang'Hair

SALON DE COIFFURE

Le salon Étrang'Hair de Magnat vous accueille depuis maintenant 5 ans, avec toutes les prestations d'un salon classique et l'option barbe pour les messieurs.
Ouvert un samedi sur deux, le salon fonctionne sur rendez-vous uniquement au 06 85 08 95 86 ou sur Messenger, Les dates sont affichées sur Facebook ou sur la porte du salon.

31 chemin de la Ceinture
23260 Magnat-l'Étrange

06 85 08 95 86

Facebook : Étrang'hair

"Merci à tous mes clients pour la confiance que vous m'accordez au fil de ces années. N'hésitez pas à franchir le pas de la porte pour venir vous faire coiffer ou prendre rendez-vous."



Creuse toi la laine

FEUTRIÈRE



Installée depuis 2021 à Magnat, je feutre la laine cardée de mouton à l'aiguille pour réaliser principalement des sculptures d'animaux divers et variés, parfois mis en scène. La laine est pour moi un matériau fantastique que je modèle et façonne grâce à des aiguilles à feutrer. C'est en donnant des milliers de coups d'aiguilles que je donne forme à toutes sortes d'animaux qui ne demandent qu'à être adoptés !

Mon atelier à Magnat n'est pas ouvert au public mais vous pouvez retrouver mes créations dans différentes boutiques de la région, notamment Histoire de laine et La Place des créateurs à Felletin, Les Artisans d'Aubusson et la Porte des arts à la Souterraine.

Je suis également présente sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram où je publie quotidiennement mes créations.
Laure Segura

06 20 05 27 65

Facebook et Instagram
creusetoilalaine

creusetoilalaine@gmail.com

Mariii

GRAPHISME ET WEBDESIGN

Bonjour ! Je suis indépendante et travaille sur commande pour des particuliers, associations ou entreprises. N'hésitez pas à me contacter pour tout projet ou question.

Prestations possibles :

Numérique
- Sites web
- Visuelles pour réseaux sociaux

Imprimé
- Affiches
- Flyers et dépliants
- Faire-parts et invitations
- Mise en page de brochures
- Infographies et diagrammes

Identité visuelles
- Logos
- Chartes graphiques
- Modèles de documents

Fresques murales

06 64 15 95 29

mmantopoulos@gmail.com

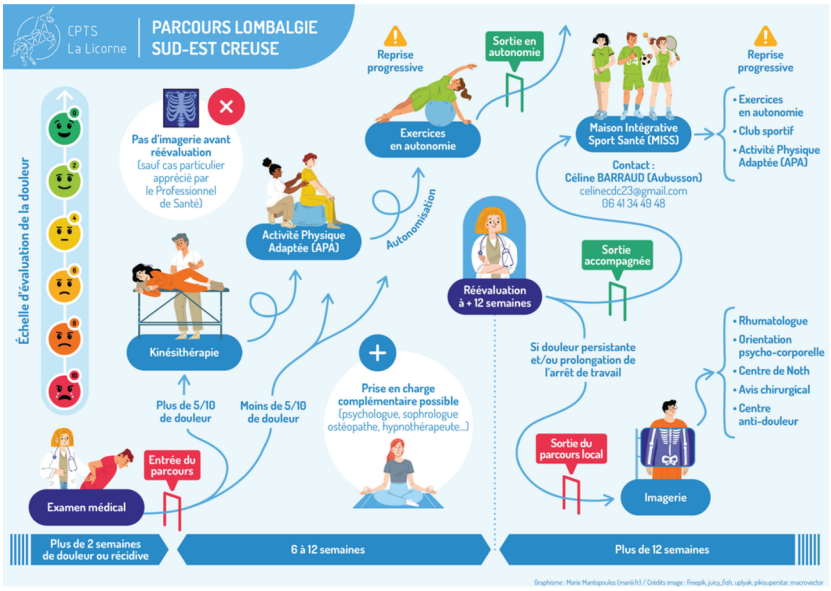
www.mariii.fr











Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

EN ACTION(S)

Commande groupée : des kits photovoltaïques pour tous

Après une commande groupée réussie en 2024 qui a permis l'achat de plus de 200 kits PV, le Parc renouvelle cette opération dont l'objectif est **d'encourager le développement du photovoltaïque en autoconsommation.**

Les inscriptions au groupement de commandes sont ouvertes jusqu'au 17 mai 2026. Cette inscription n'oblige pas à l'achat final.

Nouveauté de l'année, le Parc propose désormais **les kits solidaires**, une aide à l'achat de 250€ à destination des ménages très modestes du territoire pour lutter contre la précarité énergétique du territoire !

Information et inscription :

https://www.pnr-millevaches.fr/nouveau/des-kits-photovoltaiques-pour-tous/





Le Parc organise son concours photo annuel

Cette année pour participer au concours photo du Parc, il faudra lever la tête ! **Le thème « La tête en l'air » invite les photographes amateurs majeurs à partager leur meilleurs clichés** pris sur le territoire du Parc et répondant au thème !

Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site du Parc : https://www.pnr-millevaches.fr/evt/concours-photo-2026/

Un film sur l'histoire des paysages du Plateau de Millevaches

Le Parc vous propose de découvrir un document exceptionnel : **un film de 20 minutes qui retrace l'évolution du paysage de notre territoire de sa naissance à nos jours.**

Ce document réalisé par le paysagiste Sébastien Thomas, est illustré de dessins du paysage à différentes périodes. Il s'appuie sur une étude réalisée par le bureau d'étude ENCIS Environnent de Limoges grâce à l'apport de nombreuses contributions d'acteurs locaux.

Voir le film : https://www.pnr-millevaches.fr/evt/lhistoire-des-paysages-du-plateau-de-millevaches-en-video/

Haute-Corrèze Communauté

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À la suite des élections municipales, le bureau de Haute-Corrèze Communauté (mandat 2026-2033) a été élu lors du conseil communautaire du 21 avril 2026. Il est constitué de :

- Pierre Chevalier - président
- Jean-Pierre Guitard - vice-président en charge de l'économie et du développement durable
- Aurélie Gibouret-Lambert - vice-présidente en charge de l'enfance, la jeunesse et la vie locale
- Sylvie Masson - vice-présidente en charge des ressources
- Bernadette David-Veziat - vice-présidente en charge de la santé, de l'autonomie et service aux seniors
- Patrick Jouve - vice-président en charge du tourisme et de l'attractivité
- Alain Fonfrède - vice-président en charge des ordures ménagères, déchets assimilés et des services techniques
- Pierre Padilla - vice-président en charge du sport nature et de la mobilité
- Philippe Brugère - vice-président en charge de l'habitat et des gens du voyage
- Dominique Miermont - vice-présidente en charge de la culture et des médiathèques
- Jean-François Michon - vice-président en charge de l'eau et des milieux naturels
- Suzanne Lacroix-Besse - vice-présidente encharge de l'urbanisme
- Audrey Beynat - vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire
- Stéphane Brindel, Patrick Veau, Dominique Chazelle, Nicolas Jouve, Sylvain Meallet - autres membres du bureau

Le Tacot : votre solution de transport à la demande en Haute-Corrèze

Le Tacot est un transport à la demande mis en place par Haute-Corrèze communauté, organisé en bassins de vie, chacun construit autour d'une ville principale vers laquelle vous vous rendez déjà pour vos courses, vos rendez-vous ou vos démarches.

Ce découpage est le résultat de deux années de travail sur le terrain, mené avec les élus, les commerçants et les habitants, et nourri par l'observation de services similaires dans d'autres zones rurales.

Pour Magnat-l'Étrange, ce transport s'organise autour de La Courtine et permet d'aller jusqu'à Ussel tous les lundis.

Deux rotations sont prévues : matinée et après-midi, laissant le temps nécessaire pour effectuer vos démarches avant d'être ramené chez vous en fin de matinée ou en fin d'après-midi. Il est possible de rejoindre Ussel lors du circuit de l'après-midi.

Tarif préférentiel de lancement

Durant les six premiers mois, le prix est de 1 € le trajet simple et 2 € l'aller-retour complet

Cette offre promotionnelle permet de tester le service sans engagement financier important.



Les trois étapes de réservation

1 - Appelez le 05 19 08 03 88 au plus tard le vendredi avant 14 h.

2 - Indiquez votre adresse de prise en charge et votre destination.

3 - Vous réglez votre course directement auprès du conducteur en espèces ou en carte bancaire.



Choux ?

Suite à la dissolution de l'Association du Chou de Magnat, la commune souhaiterait relancer "la Fête du Chou". Tous les volontaires qui pourraient être intéressés à recréer cet événement ront les bienvenus. Manifestez vous à la mairie pour que l'on relance cela ensemble !

Le Réseau magnatois

Le village a un groupe WhatsApp autogéré nommé "Le Réseau magnatois". Vous pouvez y retrouver toutes sortes d'annonces, demandes de coup de main, propositions de troc ou autre, communiquées par les habitants, associations et entreprises locales.

Scannez le QR code ci-contre sur l'application WhatsApp pour rejoindre le groupe.





À vendre

Située à l'entrée du bourg (route de Felletin), la maison "Vincent" est composée de trois pièces au rez-de-chaussée, dont un grand séjour traversant, trois chambres à l'étage, un grenier et un sous-sol. Une petite maison (deux pièces et un sous-sol) et un garage sont attenants. Un terrain d'environ 950 m^2, en bordure de rivière, complète le tout.
Pour plus d'informations et pour visiter, vous pouvez prendre contact avec la mairie : 05 55 67 82 07 ou par mail : mairie-magnat-letrange@wanadoo.fr.

Préserver la qualité de notre environnement

Du bruit, mais à quelle heure ?

Pour la tranquilité de tous, il est préférable de limiter les bruits excessifs en journée, qu'ils proviennent d'animaux, d'enfants, d'appareils électroménagers ou d'activités de loisir.

Pour permettre de réaliser des activités bruyantes telle que travaux de bricolage ou de jardinage, des plages horaires sont tolérés :

- semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30
- samedi : 9h-12h / 15h-19h
- dimanche : 10h-12h

En période de canicule, l'utilisation de moteurs thermiques ou électriques (broyeurs, tondeuses, etc.) peut être resteinte, comme en juin dernier, où elle était interdite de 14h à 19 h tous les jours.

Si vous êtes amenés à faire du bruit, pour un événement festif ou des travaux domestiques, il est recommandé de prévenir ses voisins, ce qui favorise le dialogue et limite les tensions.

Les nuisances sonores sont régies par l'article R.1334-31 du Code de la santé publique.

L'eau, une ressource fragile

Ce début d'été est marqué par déjà deux grosses vagues de chaleur et plusieurs semaines sans pluie, avec un impact important sur la végétation, les cours d'eau et les animaux. La commune a été successivement placée en alerte puis en crise pour l'eau au cours de l'épisode de canicule de juin.

Pour les particuliers, voici quelques uns des impacts :

- arrosage des potagers interdits entre 8 h et 20 h ;
- arrosage des espaces verts, pelouses, massifs fleuris, etc. : interdit entre 8 h et 20 h (alerte) ou complètement interdits sauf arbres de moins de deux ans (crise) ;
- remplissage et vidange des piscines de plus de 1m^3 : interdit (sauf cas particulier en alerte) ;
- lavage des véhicules : interdit à domicile ;
- alimentation des fontaines privées : interdit sauf impossibilité technique ;
- remplissage/vidange des plans d'eaux : limités (alerte) ou à reporter (crise).

Informations plus complètes sur l'arrêté préfectoral en cours, consultable à la mairie ou auprès de la préfecture.

La circulation des chiens

L'arrêté municipal 2024-005 interdit la divagation des chiens, sans son maître à côté de lui, en toute liberté sur l'ensemble de la commune. Quand le maître est présent, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les espaces publics.

Il est également demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections faites dans les zones publiques (rues, trottoirs, espaces verts, etc.)..

Que faire des déchets verts ?

Depuis 2019, afin d'éviter les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts et autres feux de plein air est interdit toute l'année sur l'ensemble du département (à l'exception des agriculteurs). Ces déchets doivent être compostés apportés en déchetterie (La Courtine) ou traités via une filière appropriée.

Arrêté préfectoral 23-20219-07-03-002.

Feux : les prévenir et s'en protéger

Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, voici quelques bons réflexes à adopter.

Prévenir les départs de feux (9 feux sur 10 sont d'origine humaine)

- organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer ;
- jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture) ;
- réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

Se protéger des feux :

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision ;
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un lieu sûr car facilement inflammable ;
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

Retrouvez les 23 villages de la commune de Magnat cachés dans le texte.

Conte Loup-phoque

Il y avait, dans un coin perdu de la Creuse, une ravissante jeune fille qu'on appelait “la Chérie”. Son beau regard avait séduit le beau et cher boucher du lieu, un gars charmant qui résidait au hameau nommé Traleprat.
Chaque jour, le matin, ils avaient rendez-vous. Ils longeaient la ribière, se rendaient au gué d'amour souvent, et jouaient sous le rocher, là-bas, à colin-maillard, le jeu préféré des amoureux à l'époque.
Il y avait aussi un homme louche qui habitait un moulin grand, très grand. C'était un meunier qui roulait tout le monde dans la farine et que, pour se venger, on avait surnommé “le sot, l'ignare”. Il entrait au bar tôt, brandissait sa lampe volée à Mazet, du prieuré, et criait : “Il est pas là, Gérard ?”. Et là, vidait son sac et vraiment saoûlait le lama rouge (déposé au bar par un bagnard évadé) qui, énervé, lui crachait à la figure. Alors le meunier s'en allait vers la redoutable et chaude rue, tenant en laisse Pinasse, son chien.
Un matin, il se noya dans la Rozeille. Seule sa bru Josette le pleura à chaudes larmes. C'est ainsi que naquit le plan d'eau de la Rozeille et que l'on donna son nom à Magnat-l'Étrange, car il s'y passait des histoires... bizarres. On ignore ce qui se passa à Vergneredonde !

Texte écrit par Marie-France Carnet

Résultats des jeux

Rébus

La Chaudrue - Traleprat - Beauregard - Louche - Chez Prieure - Gué d'Amour - Le Mazet - Le Bost - Bartaud - La Chérie - Le Mas

Conte Loup-phoque

Il y avait, dans un coin perdu de la Creuse, une ravissante jeune fille qu'on appelait “la Chérie”. Son beau regard avait séduit le beau et cher boucher du lieu, un gars charmant qui résidait au hameau nommé Traleprat.
Chaque jour, le matin, ils avaient rendez-vous. Ils longeaient la ribière, se rendaient au gué d'amour souvent, et jouaient sous le rocher, là-bas, à colin-maillard, le jeu préféré des amoureux à l'époque.
Il y avait aussi un homme louche qui habitait un moulin grand, très grand. C'était un meunier qui roulait tout le monde dans la farine et que, pour se venger, on avait surnommé “le sot, l'ignare”. Il entrait au bar tôt, brandissait sa lampe volée à Mazet, du prieuré, et criait : “Il est pas là, Gérard ?”. Et là, vidait son sac et vraiment saoûlait le lama rouge (déposé au bar par un bagnard évadé) qui, énervé, lui crachait à la figure. Alors le meunier s'en allait vers la redoutable et chaude rue, tenant en laisse Pinasse, son chien.
Un matin, il se noya dans la Rozeille. Seule sa bru Josette le pleura à chaudes larmes. C'est ainsi que naquit le plan d'eau de la Rozeille et que l'on donna son nom à Magnat-l'Étrange, car il s'y passait des histoires... bizarres. On ignore ce qui se passa à Vergneredonde !

Retrouvez le nom de 11 hameaux de Magnat :

